



AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Saint-Aunès (34130)

Zone d'Aménagement Concerté Les Châtaigniers

**OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE PREALABLE A L'AUTORISATION AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU
(Articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'environnement)**

Par arrêté n°2015-I-696 du 20 mai 2015, le Préfet de l'Hérault a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'autorisation au titre du Code de l'environnement, du 8 juin 2015 au 7 juillet 2015 inclus, soit pendant 30 jours consécutifs.

Siège de l'enquête : Mairie de Saint-Aunès – Place de la Mairie – 34130 Saint-Aunès.

Commissaire enquêteur : Mme Patricia LHERMET, Architecte – Urbaniste demeurant à Montpellier, a été désignée par décision n°E15000075/34 en date du 20 avril 2015 de Madame le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

Personne responsable du projet : Société Publique Locale d'Aménagement L'Or Aménagement représentée par son Président Directeur Général, M. Yvon BOURREL, et la Directrice Générale Déléguée, Mme Frédérique SAURY, et dont le siège est situé 11 place de la Libération – 34130 MAUGUIO – Tél. 04 67 99 19 05 – Fax. 04 67 99 19 09 – courriel : contact@loramenagement.fr.

Dès l'ouverture de l'enquête publique la commune de Saint-Aunès sera appelée à donner son avis, au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre d'enquête, sur la demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

Dossier d'enquête : Le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête, au sein duquel figure l'étude d'impact de la ZAC Les Châtaigniers, créée par délibération communale en date du 28 novembre 2006. Le dossier sera consultable, aux horaires d'ouverture en mairie de Saint-Aunès et sur rendez-vous à la Préfecture de l'Hérault pendant la durée de l'enquête.

Pour information, les jours et heures d'ouverture au public de la Préfecture de l'Hérault sont du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Les heures d'ouverture de la mairie de Saint-Aunès sont du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Affichage : Cette information sera faite par l'affichage de l'arrêté préfectoral à la Mairie de Saint-Aunès, accompagné de l'avis d'enquête, également affiché sur les lieux du projet.

Le présent avis sera en outre publié sur le site Internet de la Préfecture de l'Hérault : www.herault.gouv.fr

Toute personne peut sur sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture de l'Hérault, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Le rapport et l'avis motivé que le commissaire enquêteur est tenu de rendre dans un délai de trente jours après la fin de l'enquête, pourront être consultés par le public en mairie de Saint-Aunès, ainsi qu'à la Préfecture de l'Hérault et sur son site Internet pendant une période d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le public pourra également adresser ses observations par écrit à Mme Patricia LHERMET, à l'adresse suivante : Mme le Commissaire enquêteur pour l'enquête publique préalable à l'autorisation au titre de la Loi sur l'eau pour l'aménagement de la ZAC Les Châtaigniers, Mairie de Saint-Aunès, Place de la Mairie, 34130 Saint-Aunès.

Permanences : Le Commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public en mairie de Saint-Aunès, aux dates et heures suivantes :

- le mardi 9 juin 2015 de 8h30 à 11h30
- le mardi 23 juin 2015 de 8h30 à 11h30
- le mardi 7 juillet 2015 de 14h00 à 17h00

A l'issue de l'enquête publique et après consultation du CODERST, le Préfet pourra prononcer, par arrêté, l'autorisation au titre de la loi sur l'eau pour les travaux de la ZAC Les Châtaigniers présentés par la SPLA L'Or Aménagement.